

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 00145

Numéro SIREN : 811 763 119

Nom ou dénomination : 2TDH

Ce dépôt a été enregistré le 12/10/2022 sous le numéro de dépôt 20152

2TDH

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000,00 Euros

Siège social : 4 rue Rogez Lille LOMME
59160 LILLE

R.C.S LILLE METROPOLE : 811 763 119 2018 B 00145

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 1^{er} Septembre 2022**

L'An Deux Mille Vingt Deux,
Le 1^{er} septembre,
A 18 heures,
Au siège social.

Les actionnaires de la Société 2TDH (SAS), se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sans convocation (conformément à ce que prévoit les statuts).

Il est établi une feuille de présence signée par les actionnaires présents en entrant en séance.

Sont présents :

- ✓ **Monsieur HAVET Thibaud**, détenant..... **625 actions ;**
- ✓ **Monsieur DAUGENET Thomas**, détenant **375 actions.**

Total égal au nombre d'actions composant le capital social..... 1 000 actions.

Monsieur DAUGENET Thomas préside la séance en sa qualité de Président.

Le Président constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- La feuille de présence ;

Le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un commissaire aux comptes de la société 2TDH pour l'exercice clos au 30/04/2023
- Nomination de ce commissaire aux comptes pour une mission complémentaire pour l'exercice clos au 30/04/2022, afin de régularisation la situation sur l'exercice écoulé.

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

RESOLUTION N°1 – NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES

L'assemblée générale propose la nomination du CABINET ENDRIX SNM, siégeant au 8 rue d'Athènes (75 009 Paris), représenté par Monsieur Edouard VOISIN, aux fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire de notre société, pour l'exercice clos au 30 avril 2023, et ce pour une durée de 6 exercices, conformément à la notion de « petit groupe ».

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N°2 – VALIDATION D'UNE MISSION COMPLEMENTAIRE

Connaissance prise de l'obligation qui était faite à la société de nommer un commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 30 avril 2022, les associés décident de confier au commissaire aux comptes nommés par la résolution précédente, une mission complémentaire en vue de l'émission d'un rapport de certification sur les comptes clos le 30 avril 2022, rapport qui sera remis au plus tard à l'assemblée générale des actionnaires appelés à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 H 30.

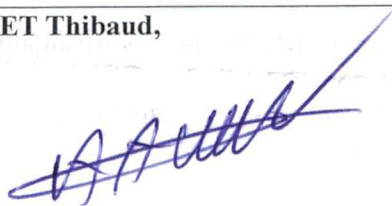
De tout ce qui a été relaté ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les actionnaires présents.

Signatures :

**Monsieur DAUGENET Thomas,
Président et actionnaire**



**Monsieur HAVET Thibaud,
Actionnaire**



2TDH

Société par actions simplifiée

Au capital de 1 000,00 Euros

Siège social : 4 rue Rogez Lille LOMME

59160 LILLE

R.C.S LILLE METROPOLE : 811 763 119 2018 B 00145**FEUILLE DE PRESENCE**
A l'assemblée générale ordinaire de 1^{er}
Septembre 2022

Actionnaires, Nom, Prénom, Adresse	Actions	Voix	Signatures
Monsieur DAUGENET Thomas RUE LAFOND 35700 RENNES	375	375	Dau .
Monsieur HAVET Thibaud 77 rue Jean Baptiste LEBAS 59136 WAVRIN	625	625	HAU
TOTAL	1000	1000	

Sur les 1 000 actions composant le capital social, la feuille de présence fait apparaître que l'actionnaire unique présente, et totalise 1 000 actions ayant droit de vote, auxquelles sont attachées 1 000 voix.

Certifié sincère et véritable.

La Présidence

